

Nom de la compétition :

Le TOUR de L'ÎLE 2023



Dates complètes : 6-7 mai 2023

Tour de l'île de la Réunion

Autorité organisatrice :

CLUB NAUTIQUE PORTOIS

1. AVIS AUX CONCURRENTS

1.1. Emplacement du tableau officiel d'informations : C.N.P.

2. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 2.1 Emplacement du mât de pavillons : C.N.P.
- 2.2 Délai entre l'amené de l'Aperçu et le signal d'avertissement : 45'

3. PROGRAMME DES COURSES

3.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
6 mai 2023	10h00	Toutes

4. PAVILLONS DE CLASSE

Définition: Pavillon C.N.P.

5. LES DEPARTS

5.1 Alignements des lignes de départ :

Le 4 juin 2022 au Port

Entre bouée ou houlographe et comité devant la digue ou signaux fait à terre.

- 5.2 Délai pour prendre le départ après le signal de départ: 10'
- 5.3 Procédure de départ:
 - 5' Pavillon de série (CNP)
 - 4' Préparatoire (P ou I ou Z)
 - 1' Affalé du préparatoire

Départ 0 Affalé du Pavillon de série (CNP)

6. LES ARRIVEES

Au Port:

Entre : Le houlographe du Port et le pavillon arrivée à terre

½ heure avant l'heure prévue d'arrivée, GSM ou SMS au 06 92 04 09 65.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Tour de l'île : Le sens de rotation sera défini selon les conditions météo du jour.
- 7.2 Une réduction de parcours pourra être effectué selon les conditions météo par appel VHF ou GSM

Les bouées suivantes sont obligatoirement à laisser à terre.

3 chameaux à l'ermitage:

- BS1: 55°12'43" - 21°04'26" - BS2: 55°12'46" - 21°05'03"

Trou d'eau:

- BS3: 55°13'57" - 21°06'10" - BS4: 55°14'15" - 21°06'22"

Pointe des châteaux:

- BGS: 55°16'18" - 21°09'16" - BS5: 55°16'39" - 21°09'27"

Étang Salé

- BS8: 55°19'28" - 21°16'02" - BS9: 55°19'32" - 21°16'13"

La Varangue:

- BS6: 55°16'53" - 21°10'16" - BS7: 55°16'54" - 21°10'29"

Les bateaux entrant dans la zone seront disqualifiés

8. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 8.1 Emplacement du secrétariat du jury : C.N.P.
- 8.2 Temps limite de réclamation après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course: 1h00
- 8.3 Emplacement du local du jury : C.N.P.

9. CLASSEMENT

- 9.1 Système de calcul du temps compensé : Osiris
- 9.2 Système de classement : Temps compensés pour les Rating

10. REGLES DE SECURITE

- 10.1 Modalités du contrôle à la sortie et au retour: Émargements
- 10.2 Canal V.H.F: 77
- 10.3 Vacations:

A: 12h00 puis toutes les 4 heures

Par SMS: Nom du bateau et position

Une pénalité d'une heure sur le temps compensé sera appliquée par vacation non effectuée.

11. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Heure d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés :

samedi 6 mai au CNP

Délai pour réclamer sur les coefficients après l'heure limite d'affichage : 2h00

12. PRIX

Prix distribués:

1. Un trophée « Tour de l'île « remis en jeu tous les ans

ARBITRES DESIGNES:

Nom du président du comité de course : Brice Armengaud

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4 des règles de course à la voile, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.